



Invalidation de permis mis sur le casier judiciaire

Par **lovalgami**, le **18/12/2012** à **23:01**

Bonjour,rnrnVoilà, mon fils a une invalidation de permis pour perte de points. Suite à une demande de faire une formation,on lui a dit qu'il ne pourrait faire celle-ci car il n'aurait surement pas un casier vierge car l'invalidation de permis était inscrite sur le casier judiciaire.Est-ce vrai? **mercirnrn**Valérie

Par **chris_idv**, le **08/01/2013** à **17:25**

Bonjour,rnrnIl suffit de demander un extrait de casier judiciaire pour savoir s'il est toujours vierge.rnrnVoici le régime des 3 bulletins du casier judiciaire:rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/F14710.xhtml>rnrnCordialement,